

## RÈGLES DU DOJO

*En entrant dans un dojo, vous pénétrez dans un monde différent, un monde de guerriers.*

*Sur le tatami d'Aïkido, nous sommes tour à tour attaquant et attaqué et nous nous entraînons à réagir instinctivement. C'est grâce à l'étiquette que nous pouvons pratiquer en toute sécurité, discipliner nos tendances agressives, développer la comparaison et le respect. Un dojo d'Aïkido n'est pas un gymnase. C'est l'endroit où l'enseignement de Maître Morihei UESHIBA est dispensé. On ne doit pas y étaler son ego, mais y élever et purifier son corps et son âme. Une attitude de respect, de sincérité et de modestie est essentielle à la sécurité de chacun.*

*Les règles suivantes sont indispensables au maintien d'une ambiance propice à l'étude de l'Aïkido.*

- 1 Le dojo fonctionne suivant des règles traditionnelles.  
C'est l'endroit consacré à recevoir l'enseignement du fondateur de l'Aïkido. Il est du devoir de chaque élève d'honorer et de suivre cet enseignement.
- 2 Chaque élève doit participer à la création d'une atmosphère positive d'harmonie et de respect.
- 3 Le nettoyage constitue un acte de gratitude et de respect et chaque pratiquant doit participer et s'y appliquer avec cœur.
- 4 Le dojo ne doit pas être utilisé à d'autres fins que les cours prévus, ou sans la permission du responsable.
- 5 C'est à l'enseignant ou au responsable de décider s'il dispensera ou non son enseignement à un élève. On n'achète pas la technique. La cotisation mensuelle vous garantit un endroit pour pratiquer et n'est qu'un des moyens de prouver votre gratitude pour l'enseignement que vous recevez. Les cotisations devront être réglées ponctuellement.
- 6 Respectez le Fondateur et ses enseignements tels qu'ils sont transmis par votre enseignant. Respectez le dojo, vos instruments de travail, votre tenue et respectez-vous mutuellement.